



LISTE DES DELIBERATIONS

Art L2121-25 du CGCT

CONSEIL MUNICIPAL DU 11/04/2023

Présents :

FOUILHAC GARY Bernard, LE BORGNE Gilles JEDAR Bernard, LETT Martine, MULLER Laurent, SORRENTINO Claudia, MEYER Laure, KOELSCH Guillaume, PEIFER Michelle, STERN Didier, DUBOCQUET Sylviane, BODO Bénédicte, SCHMITT Jean-François

Absents représentés/excusés :

NACHI Lahcène, procuration à SCHMITT Jean-François
SCHLEGEL Régis, procuration à BODO Bénédicte

Absents non excusés :

Secrétaire de séance : Claudia SORRENTINO

N° POINT	N° DE LA DELIBERATION	OBJET	VOTE DU CM
1	Sans objet	Désignation du secrétaire de séance	
2	DCM2023014	Approbation PV 21/03/2023	Approuvé 15 voix pour
3	DCM2023015	Affectation résultat budget principal	Approuvé 15 voix pour
4	DCM2023016	Vote des taux de fiscalité directe locale pour 2023	Approuvé 15 voix pour
5	DCM2023017	Fongibilité des crédits budget principal	Approuvé 15 voix pour
6	DCM2023018	Vote du budget principal 2023	Approuvé 15 voix pour
7	DCM2023029	Vote du budget lotissement orée du bois 2023	Approuvé 15 voix pour
8	DCM2023020	Provisions pour créances douteuses	Approuvé 15 voix pour
9	DCM2023021	Demandes de subventions	Approuvé 15 voix pour
10	DCM2023022	Création d'un poste d'adjoint technique territorial	Approuvé 15 voix pour
11	DCM2023023	Convention de servitude ENEDIS lot orée du bois	Approuvé 15 voix pour
12	DCM2023024	Dénomination et numérotation de rue - lotissement orée du bois	Approuvé 15 voix pour
13	DCM2023025	Présentation du rapport annuel du service de l'eau	Approuvé 15 voix pour
14	DCM2023026	Présentation des rapports annuels du service de l'assainissement collectif et non collectif	Approuvé 15 voix pour
15	Sans objet	Décisions prises par délégation	
16	Sans objet	Divers et communication	

DELIBERATIONS DETAILLEES

Institution et vie politique

1. Désignation d'un secrétaire de séance

Le conseil municipal désigne SORRENTINO Claudia, secrétaire de séance.

2. DCM2023014 - Approbation du compte rendu de la séance du 21/03/2023 (5.2)

Le Conseil Municipal, **par 15 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention**, adopte à l'unanimité le procès-verbal de la réunion du 21 mars 2023

Finances locales

3. DCM2023015 - Affectation résultat budget principal (7.1)

Le Conseil Municipal,
Après délibération, Décide, **par 15 voix pour, 0 contre, 0 abstention**

- ↓ Que l'excédent de fonctionnement cumulé disponible, soit 313 248.11 € sera repris en report à nouveau créditeur de la section de fonctionnement au compte 002.
- ↓ Que l'excédent d'investissement cumulé, soit 44 217.54 € sera repris en report à nouveau créditeur de la section d'investissement au compte 001.

4. DCM2023016 - Vote des taux de fiscalité directe locale pour 2023 (7.2)

Le conseil municipal,
après en avoir délibéré, **par 15 voix pour, 0 contre, 0 abstention**, Fixe les taux d'imposition des taxes directes locales au titre de l'année 2023 comme suit :

- 13.70 % pour la Taxe d'habitation (TH),
- 32.80 % pour la Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB),
- 53.70% pour la Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB)

Ces taux s'appliquent sur la base d'imposition déterminée par les services fiscaux de l'Etat, en fonction du bien immobilier, et connaît chaque année, une revalorisation forfaitaire nationale obligatoire fixée par la loi de finances.

5. DCM2023017 - Fongibilité des crédits budget principal (7.1)

Le conseil municipal,
Après en avoir délibéré, **par 15 voix pour, 0 contre, 0 abstention**, AUTORISE le Maire à procéder, à compter de l'exercice 2023, à des virements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chaque section.

6. DCM2023018 - Vote du budget principal 2023 (7.1)

Le Conseil Municipal,
Après délibération, **par 15 voix pour, 0 contre, 0 abstention**, ARRETE le budget primitif du budget principal de l'exercice 2023 aux montants suivants :

<u>Section de fonctionnement</u>	Dépenses : 894 856.29 € Recettes : 894 856.29 €
<u>Section d'Investissement</u>	Dépenses : 1 222 792.98 € Recettes : 1 222 792.98 €

7. DCM2023019 - Vote du budget lotissement orée du bois 2023 (7.1)

Le Conseil Municipal,
Après délibération, **par 15 voix pour, 0 contre, 0 abstention**, ARRETE le budget primitif du budget lotissement l'orée du bois de l'exercice 2022 aux montants suivants :

<u>Section de fonctionnement</u>	Dépenses : 308 280.65 € Recettes : 308 280.65 €
<u>Section d'Investissement</u>	Dépenses : 409 493.59 € Recettes : 409 493.59 €

8. DCM2023020 - Provisions pour créances douteuses (7.1)

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré, **par 15 voix pour, 0 contre, 0 abstention**

- 👉 **Décide** de constituer une provision pour risques pour un montant de 8.20 € et d'imputer ce montant à l'article 6541 « créances admises en non-valeur »
- 👉 **Décide** de constituer une provision pour risques pour un montant de 175.61 € et d'imputer ce montant à l'article 681 « dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions »
- 👉 **Décide** d'imputer au budget communal ces montant aux articles dédiés en tant que provision semi-budgétaire.

9. DCM2023021 – Demande de subvention rénovation énergétique du groupe scolaire– Climaxion (7.5)

Le conseil municipal,
Après avoir délibéré, **par 15 voix pour, 0 contre, 0 abstention**

- 👉 Retire la DCM2022061 du 25/10/2022 portant modification du plan de financement
- 👉 Fixe le plan de financement suivant pour les travaux de rénovation énergétique du groupe

NATURE DES TRAVAUX	MONTANT DES TRAVAUX en € HT	CASC	DSIL 2021	DSIL 2022	CLIMAXION	DEPARTEMENT	COMMUNE
Rénovation énergétique du groupe scolaire - global	248 390.00	0	113 893		39 700	45 000	49 797
FINANCEMENT		0	45.85 %		15.98 %	18.12 %	20 %

- 👉 Sollicite la subvention CLIMAXION auprès de la Région Grand Est
- 👉 Supprime la demande de fonds de concours CASC pour la tranche 1 et 2

Fonction publique

10. DCM2023022 - Création d'un poste d'adjoint technique territorial (4.1)

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **par 15 voix pour, 0 contre, 0 abstention**, **DECIDE** La création d'un emploi d'adjoint technique territorial, faisant fonction d'ouvrier communal, à temps complet 35 heures par semaine, à compter du 1^{er} juin 2023.

Domaine et Patrimoine

11. DCM2023023 - Convention de servitude ENEDIS lot orée du bois (3.6)

Le Conseil Municipal,
et après délibération **par 15 voix pour, 0 contre, 0 abstention**, autorise le Maire à signer la convention de servitude avec ENEDIS jointe en annexe

12. DCM2023024- Dénomination et numérotation de rue - lotissement orée du bois (3.5)

Le Conseil Municipal,
Après en après en avoir délibéré, **par 15 voix pour, 0 contre, 0 abstention**

- ↓ valide la proposition de dénomination de l'extension de voirie vers le lotissement l'orée du bois « Rue des mésanges,
- ↓ valide la proposition de dénomination de l'embranchement vers le chemin rural « chemin des papillons »

Autres domaines de compétence

13. DCM2023025 - Présentation du rapport annuel du service de l'eau (5.7)

Le conseil municipal, après délibération, **par 15 voix pour, 0 contre, 0 abstention**, prend acte du rapport annuel 2021 sur le prix et la qualité du service d'eau potable.

14. DCM2023026 - Présentation des rapports annuels du service de l'assainissement collectif et non collectif (5.7)

Le conseil municipal, après délibération, **par 15 voix pour, 0 contre, 0 abstention**

- ↓ Prend acte du rapport annuel 2021 sur le prix et la qualité du service d'assainissement collectif
- ↓ Prend acte du rapport annuel 2021 sur le prix et la qualité du service d'assainissement non collectif

Divers et communication

4. Décisions prises par délégation

M. Le Maire informe l'assemblée des décisions prises par délégation établies conformément à la délibération du conseil municipal du 02 juin 2020 prise en application des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

➤ Concessions funéraires

N° DECISION	Objet	Durée	Montant	Nomenclature ACTES
DEC2023013	Achat Concession funéraire n° 27/2023	30 ans	1000.00 €	3.2
DEC2023014	Achat Concession funéraire n° 28/2023	30 ans	1000.00 €	3.2

5. Divers et communication

a) Visite de Mme HERZOG, sénatrice

Le maire informe qu'il accueillera Mme HERZOG, sénatrice, le 13 avril prochain à 16 h 30 en mairie. Les membres du conseil municipal disponibles sont les bienvenus.

Tous les points ayant été épuisés, le maire clôt la séance à 21 h 50.

Le secrétaire de séance
Claudia SORRENTINO



Le Maire,
Bernard FOUILHAC-GARY



L'ensemble des procès-verbaux des conseils municipaux sont disponibles sur le site internet de la commune : <https://www.zetting-dieding.fr>

Date de publication	13/04/2023
Date d'affichage	13/04/2023
Date de fin d'affichage	13/06/2023